

DUFOUR & LEBLANC, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 9 OCTOBRE.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR LE PRÉSIDENT: WINFIELD SCOTT HANGCOCK, DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE PRÉSIDENT: WILLIAM H. ENGLISH, DE L'INDIANA.

VENTE A L'ENCAISSE DE C&C

Par le Président, à la Bourse de Négociants et de Courtiers, rue Royale, deux terrains avec constructions et emplacements à la disposition de la ville, situés dans le quartier de St. Patrick, N° 11 et 13, les deux lots sont situés sur un terrain avec bâtiment appartenant à la ville, et sont situés dans l'île de la Vierge, Delachaux, Hauch et Poirier.

Par le Président, à la Bourse de Négociants et de Courtiers, rue Royale, deux terrains avec constructions et emplacements à la disposition de la ville, situés dans le quartier de St. Patrick, N° 11 et 13, les deux lots sont situés sur un terrain avec bâtiment appartenant à la ville, et sont situés dans l'île de la Vierge, Delachaux, Hauch et Poirier.

Par le Président, à la Bourse de Négociants et de Courtiers, rue Royale, deux terrains avec constructions et emplacements à la disposition de la ville, situés dans le quartier de St. Patrick, N° 11 et 13, les deux lots sont situés sur un terrain avec bâtiment appartenant à la ville, et sont situés dans l'île de la Vierge, Delachaux, Hauch et Poirier.

Nous voulons des garanties.

Il ne faut pas se faire illusion sur la nécessité de notre situation municipale. Ces nécessités sont grandes et impérieuses. Elles exigent non seulement que l'administration de la ville soit confiée à des hommes purs et honnêtes, mais encore qu'ils soient capables de remplir les fonctions qui leur sont confiées. Si le peuple de la Nouvelle-Orléans ne parvient pas à mettre à la tête de son gouvernement municipal des hommes de ce calibre, il aura encore une fois la dure cept de se gouverner lui-même. A faire, et tout est fait. Nous voulons des garanties.

LA LOI 83.

Nous préférons que les personnes contraires à une proposition de loi soient entendues, que les personnes qui la proposent. C'est pourquoi nous avons fait voter la loi 83, qui donne à la commission municipale le droit de faire entendre les personnes contraires à une proposition de loi.

LES COLLEGES DES JÉSUITES.

Le ministre Ferry a écrit des difficultés de ce collège, et a demandé que le collège des jésuites soit supprimé. Cette proposition a été rejetée par le conseil municipal.

LES COLLEGES DES JÉSUITES.

Le ministre Ferry a écrit des difficultés de ce collège, et a demandé que le collège des jésuites soit supprimé. Cette proposition a été rejetée par le conseil municipal.

LES COLLEGES DES JÉSUITES.

Le ministre Ferry a écrit des difficultés de ce collège, et a demandé que le collège des jésuites soit supprimé. Cette proposition a été rejetée par le conseil municipal.

LES COLLEGES DES JÉSUITES.

Le ministre Ferry a écrit des difficultés de ce collège, et a demandé que le collège des jésuites soit supprimé. Cette proposition a été rejetée par le conseil municipal.

LES COLLEGES DES JÉSUITES.

Le ministre Ferry a écrit des difficultés de ce collège, et a demandé que le collège des jésuites soit supprimé. Cette proposition a été rejetée par le conseil municipal.

NOUVELS Télégraphiques.

FRANCE.

Paris, 4 octobre. L'indignation qui a éclaté à l'occasion de la nomination de M. de Freycinet au poste de ministre de l'Intérieur, a été très vive. On a vu dans ce choix une preuve de la confiance que le cabinet avait en lui.

FRANCE.

Paris, 4 octobre. L'indignation qui a éclaté à l'occasion de la nomination de M. de Freycinet au poste de ministre de l'Intérieur, a été très vive. On a vu dans ce choix une preuve de la confiance que le cabinet avait en lui.

FRANCE.

Paris, 4 octobre. L'indignation qui a éclaté à l'occasion de la nomination de M. de Freycinet au poste de ministre de l'Intérieur, a été très vive. On a vu dans ce choix une preuve de la confiance que le cabinet avait en lui.

FRANCE.

Paris, 4 octobre. L'indignation qui a éclaté à l'occasion de la nomination de M. de Freycinet au poste de ministre de l'Intérieur, a été très vive. On a vu dans ce choix une preuve de la confiance que le cabinet avait en lui.

FRANCE.

Paris, 4 octobre. L'indignation qui a éclaté à l'occasion de la nomination de M. de Freycinet au poste de ministre de l'Intérieur, a été très vive. On a vu dans ce choix une preuve de la confiance que le cabinet avait en lui.

FRANCE.

Paris, 4 octobre. L'indignation qui a éclaté à l'occasion de la nomination de M. de Freycinet au poste de ministre de l'Intérieur, a été très vive. On a vu dans ce choix une preuve de la confiance que le cabinet avait en lui.

FRANCE.

Paris, 4 octobre. L'indignation qui a éclaté à l'occasion de la nomination de M. de Freycinet au poste de ministre de l'Intérieur, a été très vive. On a vu dans ce choix une preuve de la confiance que le cabinet avait en lui.

FRANCE.

Paris, 4 octobre. L'indignation qui a éclaté à l'occasion de la nomination de M. de Freycinet au poste de ministre de l'Intérieur, a été très vive. On a vu dans ce choix une preuve de la confiance que le cabinet avait en lui.

FRANCE.

Paris, 4 octobre. L'indignation qui a éclaté à l'occasion de la nomination de M. de Freycinet au poste de ministre de l'Intérieur, a été très vive. On a vu dans ce choix une preuve de la confiance que le cabinet avait en lui.

FRANCE.

Paris, 4 octobre. L'indignation qui a éclaté à l'occasion de la nomination de M. de Freycinet au poste de ministre de l'Intérieur, a été très vive. On a vu dans ce choix une preuve de la confiance que le cabinet avait en lui.

REVUE.

Je n'ai pas le temps de dire tout ce que j'ai à dire sur la nomination de M. de Freycinet. C'est un homme de bien, mais il n'est pas un homme de loi.

REVUE.

Je n'ai pas le temps de dire tout ce que j'ai à dire sur la nomination de M. de Freycinet. C'est un homme de bien, mais il n'est pas un homme de loi.

REVUE.

Je n'ai pas le temps de dire tout ce que j'ai à dire sur la nomination de M. de Freycinet. C'est un homme de bien, mais il n'est pas un homme de loi.

REVUE.

Je n'ai pas le temps de dire tout ce que j'ai à dire sur la nomination de M. de Freycinet. C'est un homme de bien, mais il n'est pas un homme de loi.

REVUE.

Je n'ai pas le temps de dire tout ce que j'ai à dire sur la nomination de M. de Freycinet. C'est un homme de bien, mais il n'est pas un homme de loi.

REVUE.

Je n'ai pas le temps de dire tout ce que j'ai à dire sur la nomination de M. de Freycinet. C'est un homme de bien, mais il n'est pas un homme de loi.

REVUE.

Je n'ai pas le temps de dire tout ce que j'ai à dire sur la nomination de M. de Freycinet. C'est un homme de bien, mais il n'est pas un homme de loi.

REVUE.

Je n'ai pas le temps de dire tout ce que j'ai à dire sur la nomination de M. de Freycinet. C'est un homme de bien, mais il n'est pas un homme de loi.

REVUE.

Je n'ai pas le temps de dire tout ce que j'ai à dire sur la nomination de M. de Freycinet. C'est un homme de bien, mais il n'est pas un homme de loi.

REVUE.

Je n'ai pas le temps de dire tout ce que j'ai à dire sur la nomination de M. de Freycinet. C'est un homme de bien, mais il n'est pas un homme de loi.

Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans.

Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans. Yme Ward - Proust d'Orléans.

UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE.

UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE. UNION FRANÇAISE.

Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c.

Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c. Spectacles, Bals, &c.